

**Interpellation écrite du 18 octobre 2017 de M. Pierre Gauthier: «Lilliputiens de la Saga des Géants».**

Mesdames les conseillères administratives, Messieurs les conseillers administratifs,

Lors de la manifestation intitulée la «Saga des Géants», nous avons pu admirer le travail physique intense réalisé par les «Lilliputiens» qui animent les marionnettes géantes, soit à la force de leurs bras soit en utilisant tout leur poids pour manœuvrer les nombreux cordages reliés aux différentes articulations.

Bien que je me sois enquis du statut social et professionnel de ces nombreux «Lilliputiens» je n'ai pas obtenu de réponses satisfaisantes auprès des personnes interrogées.

- Une rumeur insistante dit que ces personnes recevraient environ 80 francs ou euros par journée de travail, spectacle et répétitions compris.
- Une autre rumeur fait état d'un cachet de 1000 euros pour chaque personne engagée sur place pour la manifestation genevoise.
- Un avis recueilli sur le réseau social Facebook dit encore autre chose: «Sans les intermittents et intermittentes du spectacle [...] pas de Géants à Genève. A 80 euros net par jour les intermittents (français) et intermittentes (françaises) du spectacle ne s'enrichissent pas... Pourtant ils sont disponibles, prêts à voyager, jouer à des horaires irréguliers, effectuer un travail pénible très spécifique et spécialisé, dangereux! Trois semaines de répétitions payées pour eux, pas trois mois, ils ont dû repartir de Genève avec moins de 2000 euros dans la poche... Selon la presse s'y ajoutent 20 artistes locaux... Avec 850 000 spectateurs et spectatrices, ça fait un intermittent pour 8500 spectateurs. Si on estime le salaire brut à environ 200 francs par jour, pour un intermittent, trois jours de représentations représentent 0,0043 centime par spectateur...»

Vu qu'aucune de ces allégations ne semble vérifiable, mes questions sont donc les suivantes:

1. Quel a été le coût total de la manifestation?
2. Quelle a été la part prise par la Ville de Genève?
3. Sur ce coût total, quel a été le montant du cachet reçu par la compagnie Royal de Luxe?
4. Combien de personnels étrangers et locaux la compagnie Royal de Luxe a-t-elle déployés pour la manifestation genevoise?
5. Quel a été le salaire ou le cachet reçu par chaque «Lilliputien» local ou étranger?
6. Si comme semble l'alléguer la rumeur, les Lilliputiens de la compagnie Royal de Luxe ont été très peu payés, est-il acceptable de la part de la Ville de Genève qui se prétend employeur exemplaire d'accepter de telles conditions salariales?

En vous remerciant d'avance de vos réponses, je vous prie de recevoir, Mesdames les conseillères administratives, Messieurs les conseillers administratifs, mes meilleurs messages.